

FRONTIÈRES



NUMÉRO SPÉCIAL: LE COLLÈGE

Mars

es étudiants du Collège de Saint-Boniface

Vol. III, no 6

HISTORIQUE

L'origine du Collège de Saint-Boniface remonte à Mgr Provencher qui, en 1818, fondait une école où l'on enseignait le latin aux garçons de la colonie. Tour à tour dirigé par les PP. Oblats, les Frères des Ecoles Chrétiennes et le Clergé séculier, il fut confié par Mgr Taché aux PP. Jésuites en 1885. Son incorporation civile date de 1871. En 1877, il est, avec deux autres collèges de Winnipeg, co-fondateur de l'Université de Manitoba.

En 1922, un incendie réduisit en cendres l'édifice commencé en 1880. Mgr Béliveau céda alors à la Corporation du Collège son Petit Séminaire. En 1924, on ajouta à cet immeuble une aile de 100 pieds sur 55.

Le 22 mai 1956, un gymnase fut inauguré, grâce à quelque 350 dons d'anciens élèves et d'amis du Collège.

Quand l'Université élargit les cadres de son enseignement, le Collège obtint de conserver son cours traditionnel à base d'humanités classiques et de philosophie scolastique. Ce cours s'intègre dans l'Université comme un département de la Faculté des Arts. Le Collège a ses représentants au Sénat de l'Université, au Bureau des Etudes et aux divers comités d'examineurs et de régie. Il offre l'avantage des degrés universitaires (B.A.) et garantit une éducation religieuse et française.

En 1961, grâce aux efforts en grande partie du Rév. P. Boily, s.j., le Collège acquit une nouvelle aile universitaire, pour mieux servir les besoins de la population canadienne-française au Manitoba.

Les succès obtenus par le Collège de Saint-Boniface dans les concours universitaires, non seulement au Manitoba mais aussi à Québec et Montréal, et le grand nombre d'hommes distingués sortis de cette institution prouvent assez combien son organisation est favorable aux fortes études et à une formation solidement chrétienne.

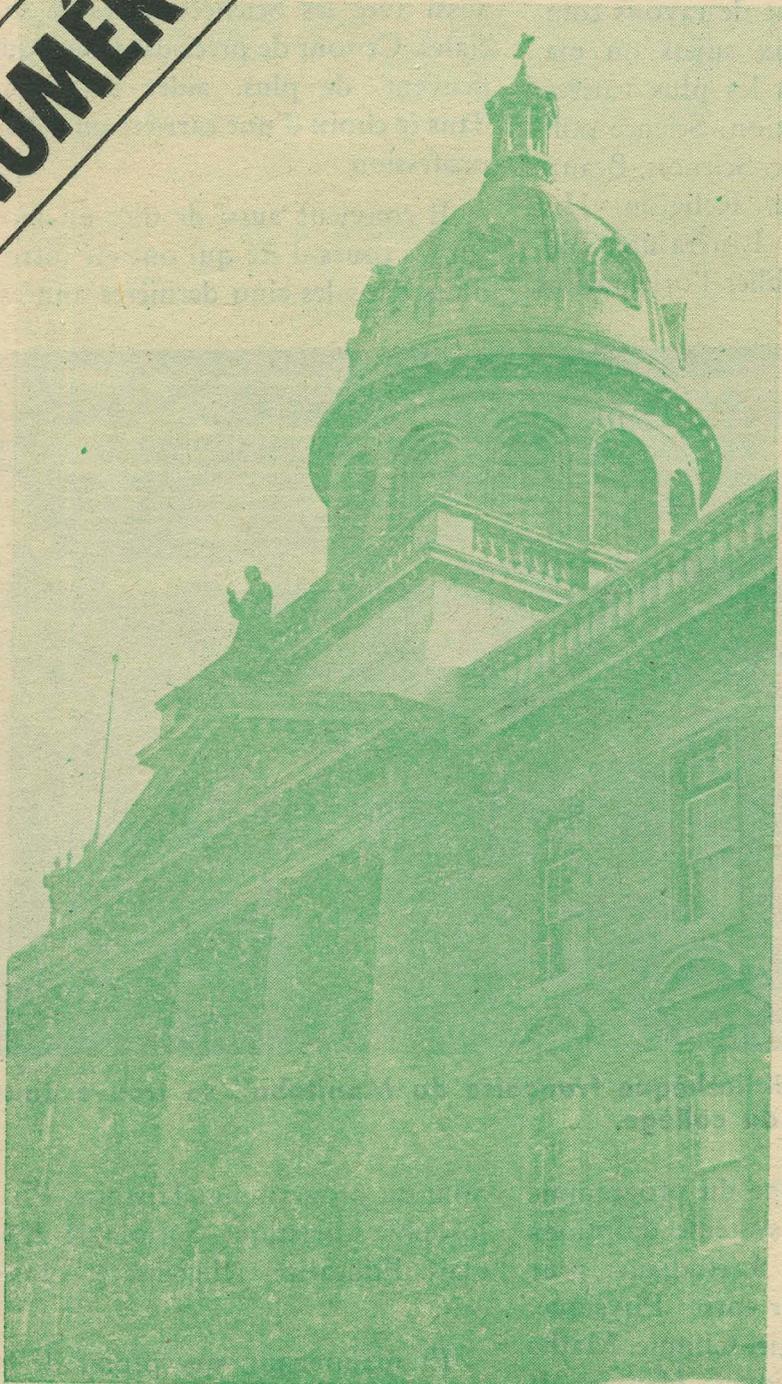


PHOTO TURENNE

POUR MIEUX S'ADAPTER . . .

par Pierre Fisette

Ces dernières cinq années, de nombreuses transformations ont presque entièrement refondu le visage de MON collège. Partout on affirme que le monde évolue. Tourne. Évolue. Et c'est vrai!

Le collège a pris conscience du fait et . . . l'a accepté. Pour ensuite mieux s'y adapter. Et ce qu'il y a d'admirable, c'est que cette transformation s'est effectuée dans presque tous les domaines.

Une des principales innovations fut la création du "Bureau des Gouverneurs". Ses attributions sont en effet des plus importantes: conseiller et assister le Père Recteur du Collège et ses officiers dans l'élaboration de la politique financière et académique du Collège; promouvoir les améliorations profitables au personnel enseignant et aux étudiants; trouver les moyens d'accroître la fréquentation scolaire des jeunes Canadiens français; aider "l'Oeuvre des Bourses" à établir des fondations et des bourses permanentes pour les étudiants moins fortunés; conseiller les autorités dans les projets d'amélioration et agrandissements.

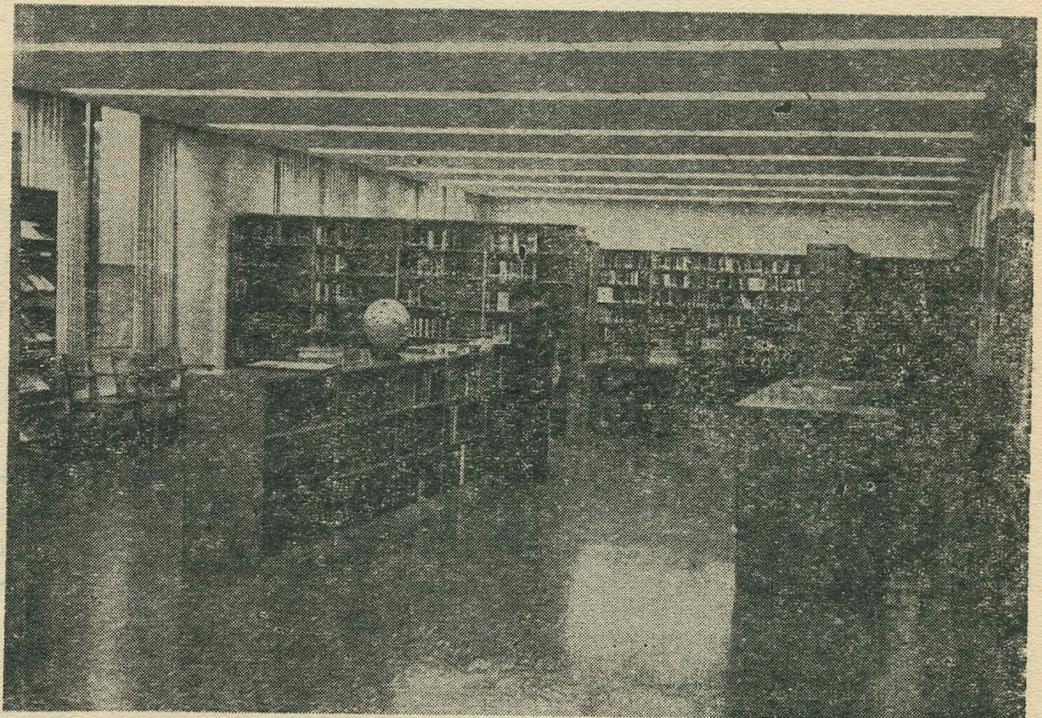
Et il convient de dire quelques mots, avant d'aller plus loin, du nouveau pavillon universitaire. Construit au coût de \$245,000 il était officiellement ouvert en 1961. Dès les premiers jours, ce que les universitaires appréciaient le plus c'est, sans aucun contredit, la nouvelle bibliothèque. Seize mille volumes sont à notre disposition. (En-

viron cent cinquante nouveaux volumes sont reçus mensuellement). On dispose maintenant de rayons complets consacrés aux sujets ou matières académiques les plus variées: Sociologie, Education, Science politique, Linguistique, Sciences, Beaux-Arts, Philosophie, Religion, Histoire, Géographie, Littérature, Biographies. Sans oublier l'orientation.

A la base du progrès il y a la valeur des hommes. Cette valeur ne peut s'obtenir que par un enseignement bien structuré et bien adapté aux besoins modernes.
"La Liberté", le 21 sept. 1962.

premier contact non seulement avec la Philosophie et la littérature mais aussi avec les Sciences pures et sociales. Ce sont de précieux atouts qui peuvent, de plus, aider l'étudiant dans le choix d'une carrière ou d'une profession.

Il convient aussi de dire un mot sur les cours d'été qui ont été introduits dans les cinq dernières années.



La "meilleure bibliothèque française du Manitoba" se trouve dans la nouvelle aile du collège.

Dans le domaine du programme universitaire, un système d'options a été introduit. L'étudiant peut maintenant choisir entre: Physique, Sociologie, Biologie, Chimie, Maths II, Sciences Politiques, Histoire de la Philosophie. Ces options permettent à l'étudiant de prendre un

Sont au programme: Histoire, Philosophie scolastique, Sociologie, Anglais, Education religieuse et Français.

Et maintenant, que penser de la religion au Collège? Ici encore des changements ont été apportés. Et je suis convaincu qu'ils sont pour

le plus grand bien de l'individu. La messe est obligatoire pour les externes et pensionnaires du cours secondaire; elle est libre pour les universitaires. Le dimanche: grand-messe pour tous. En ce qui concerne la liturgie, les élèves participent à toutes les messes par le dialogue, les cantiques, les commentaires et les lectures. Tous les élèves du cours universitaire font une fois ou l'autre les lectures et les commentaires. Les premiers vendredis du mois, au début de l'Avent, du Carême, il y a soirée de prières et lectures bibliques.

Et nous arrivons aux parascolaires. Là encore, il y a un nouveau dynamisme. L'Association des Etudiants a été fondée, la L.M.E. est devenue le S.M.J. (Qui ne se souvient pas des fameux Bingos missionnaires?) L'an dernier, un des nôtres représentait officiellement l'Université du Manitoba à une conférence sur les "Affaires canadiennes". Cette conférence eut lieu à Laval. Cette année une vingtaine d'élèves ont participé activement à une session-modèle de l'O.N.U. Depuis quatre années, le Collège participe au festival du "Stage Society". Depuis trois années, nous faisons aussi partie de la ligue de hockey interfacultés. Des liens d'amitié et de culture ont été établis avec le "Students' Christian Movement", avec le "French Club" de l'Université.

Tout ceci pour dire que le Collège EST présent et rayonne sur le

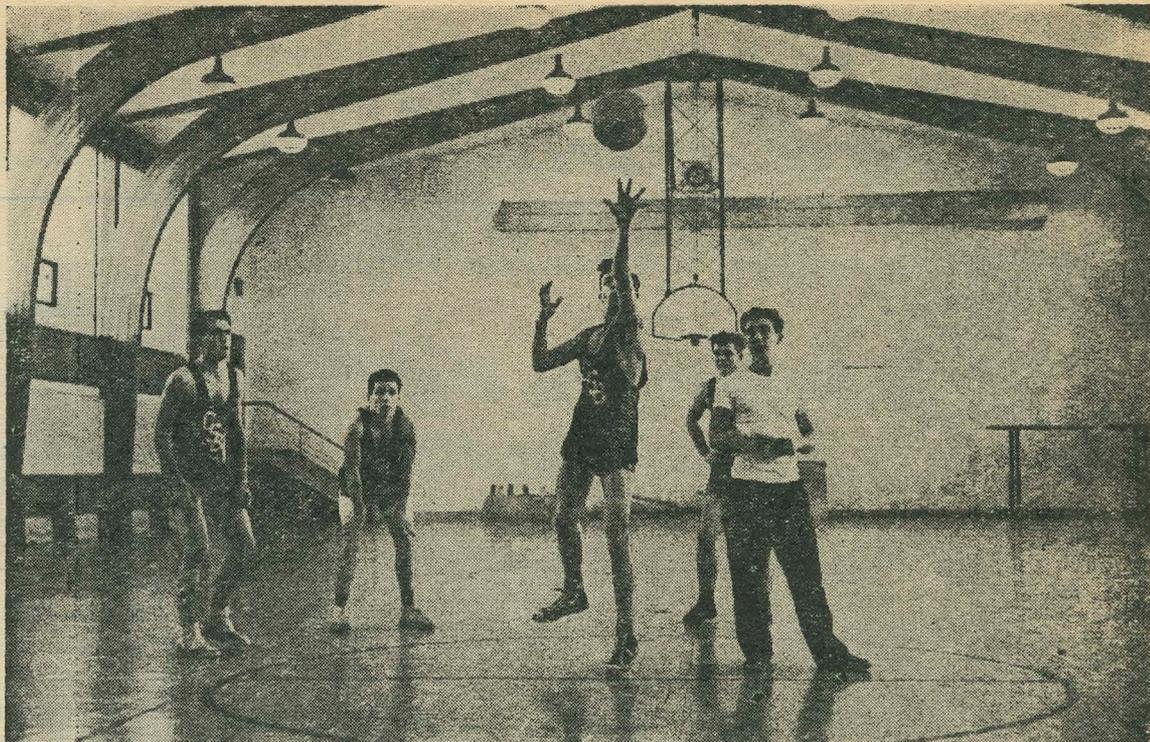


PHOTO TURENNE

Le nouveau gymnase favorise le développement athlétique chez le collégien.

Campus et à l'extérieur, peut-être plus que jamais!

Ici, à l'intérieur même des murs du Collège, les parascolaires semblent plus forts. Le cours secondaire fait partie de la Relève depuis quelques mois seulement; les Cadets de la Route en sont à leur première année d'existence. Depuis trois ans, "Frontières", journal des étudiants, imprimé ici même au Collège, joue de plus en plus d'influence au sein des associations ou organisations canadiennes-françaises. M. l'abbé Pierre Raymond, le 26 novembre 1961, écrivait aux rédacteurs: "Vous essayez de faire le point sur les théories aussi diverses que 'Le visage du Canada français', 'La co-éducation au Collège', et 'La Liberté et le Patriote'. Déjà vous ouvrez les yeux sur le monde qui vous entoure, et vous vous rendez à une première évidence: qu'il n'est pas taillé ni édifié selon les lignes d'architecture idéale tel que le voudrait Notre Mère l'Eglise. Vous vous heurtez simple-

ment à la réalité."

Et nous arrivons à un sujet fort discuté (par l'extérieur): la discipline. Depuis trois années en effet les élèves de philosophie ont la permission de sortir, le samedi soir, jusqu'à minuit. Par ce règlement, l'étudiant (qui est assez vieux pour comprendre) s'habitue à prendre ses responsabilités, a des contacts humains et sociaux avec l'extérieur, prend davantage conscience de son rôle d'homme.

Enfin, que dire des transformations dans les salles de récréation: construction de chambres des joueurs, d'un atelier, d'un local d'imprimerie, d'un salon de peinture, de l'aménagement d'une reliure . . .

Tout ceci pour dire que le Collège EST à la page, que le Collège avec ce qu'il offre au point de vue formation intellectuelle, morale et physique, n'aurait pas dû, le 21 septembre 1962, avoir besoin de lancer un S.O.S. . . .

Bureau CE 3-1796 et CE 3-3040

Résidence CH 7-6617

MATERIEL DE BUREAU — VENTE — SERVICE — LOCATION — REPARATIONS DE TOUTES MARQUES DE DACTYLOGRAPHES ET DE MACHINES A ADDITIONNER.

RELIANCE TYPEWRITER

Office Equipment and Supply Co.

DISTRIBUTEUR DE LA FAMEUSE DACTYLOGRAPHE "TRIUMPH"

ROGER SABOURIN, Gérant
Prix spécial au clergé et aux institutions

275, avenue Taché
St-Boniface 6, Man.

Présentation

Après de longues semaines de préparation, *Frontières* est prêt à vous faire connaître par le présent numéro les diverses façades de notre milieu collégial.

Notre but est de faire connaître d'une façon globale le Collège de Saint-Boniface, son activité et ses problèmes; nous voulons aussi faire saisir dans une vue d'ensemble son rôle primordial au Manitoba français.

Frontières, instrument précieux dans le domaine de la culture et de la formation collégiale, précise davantage sa politique par la publication de ce numéro.

Cher lecteur, nous vous livrons ce journal avec l'espoir qu'il vous intéressera beaucoup.

La Direction

Editorial

MISE AU POINT SUR "LA LIBERTÉ"

Le dimanche 10 février, le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., et M. Henry Lane ont participé à une réunion des Anciens du Collège de Saint-Boniface. Respectivement directeur et correspondant de "La Liberté et le Patriote", ils représentaient ce journal, qui faisait l'objet de la discussion, ce jour-là. Le nombre de questions et la durée de la réunion ont témoigné de l'intérêt réel et de l'inquiétude même que les Canadiens français éprouvent à l'égard du journal qui doit les représenter en tant que minorité française au Manitoba.

Le Directeur a admis que la situation actuelle des Canadiens français est loin d'être la plus désirable et que l'on doit travailler dès maintenant pour l'améliorer. Et quelle est la cause de cet état défavorable où se trouvent aujourd'hui les Canadiens français? Qui sont les responsables? Selon lui, nous sommes tous en faute.

Il nous a dit que les parents n'accomplissent pas leurs devoirs dans les foyers, ni les instituteurs et les institutrices dans les écoles. Il nous a dit que "La Liberté et le Patriote" ainsi que l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba ne sont pas à la hauteur de la situation, ni le Collège.

Et le Directeur a raison. Nous tous, les Canadiens français du Manitoba, sommes les plus grands responsables de notre situation. Si nous sommes sincères et honnêtes avec nous-mêmes, nous devons le reconnaître, l'admettre et nous décider à changer au plus tôt. Le Directeur de "La Liberté et le Patriote" le sait, il le

dit ouvertement et il est le premier à vouloir le progrès.

Il a avoué qu'il y a un manque de communication entre le journal et la population, même si un contact humain est une nécessité pour une oeuvre de ce genre. Il a admis que c'était une corporation fermée et qu'elle était demeurée sous "l'ancien système". De plus, le Directeur a constaté que "La Liberté" est l'oeuvre d'un petit groupe: les Oblats contrôlent le journal et en sont responsables. Et il est subventionné par "Canadian Publishers", une imprimerie commerciale, à cause du petit nombre d'abonnés. Huit mille personnes seulement sont abonnées: 5,000 au Manitoba, 2,000 en Saskatchewan et 1,000 ailleurs. Et il y a 80,000 Canadiens français au Manitoba.

Mais est-ce assez d'admettre qu'il y a des défauts et que l'on doit changer? Ne faut-il pas faire quelque chose de concret? Il ne faudrait cependant pas se réfugier derrière des arguments d'ordre financier.

Evidemment, lorsque je demande des choses du genre, on me dira que je manque d'expérience et que je suis trop jeune. Mais cela ne répondra pas aux questions. Et je rappelle à ceux qui me lanceront cette objection que l'on n'a pas raison tout simplement parce que l'on a de l'âge et de l'expérience.

On me dira aussi de ne pas détruire, de faire des critiques positives. On me demandera ce que je ferai à leur place. Dans ce cas, je ne prétendrais pas pouvoir

Editorial (Suite)

résoudre tous les problèmes du journalisme français au Manitoba. Cependant, j'ai quelques idées au moins qui me semblent présentables.

Tout d'abord, puisqu'il est impossible que "La Liberté" publie plus d'articles d'intérêt et de valeur sans augmenter le coût du journal, je suggère que l'on y élimine les articles traduits de l'anglais, que les lecteurs peuvent lire tout aussi bien dans les quotidiens. De plus, si les articles étaient moins longs, on pourrait en publier davantage. S'il le fallait même, on pourrait condenser quelque peu les chroniques des villages, par exemple.

Remarquez bien que je ne recommande pas qu'on les fasse disparaître, car elles ont leur importance et leur rôle. Mais je suis certain que les plus de huit mille abonnés ne lisent pas le journal uniquement pour apprendre qu'un tel a reçu de la visite. Cela suppose évidemment que la majorité des lecteurs sont intelligents et veulent lire un journal de nouvelles et de directives, et non un journal personnel. Je crois que la majorité l'est et qu'elle veut du journalisme.

Pour ce qui est de l'aspect financier, tout le monde sait que la situation du journal est précaire. Et il est évident qu'il ne peut pas espérer vivre sur ce que lui rapportent les abonnements. Il doit dépendre des apports que lui fournit l'annonce pour arriver au-dessus de ses affaires.

Maintenant la facilité avec laquelle se vendent des annonces dépend assez directement du tirage d'un journal. Beaucoup plus de gens annonceront dans un hebdomadaire de 50,000 abonnés que dans un autre de 1,000 ou de 8,000 comme "La Liberté". De plus, le coût des annonces se décide d'après les abonnements d'un journal. En d'autres mots, on paye plus pour annoncer dans un grand que dans un petit journal. Alors, il est évident que si "La Liberté" veut vendre plus d'annonces, elle devra avoir plus d'abonnés.

Je sais que le problème s'explique dans une certaine mesure par le fait que trop de Canadiens français sont indifférents au sort du journal. Mais je crois que plus d'efforts et des efforts plus continus produiraient un meilleur effet.

Par exemple, le directeur de "La Liberté" devrait se demander s'il ne serait pas préférable d'employer plus que quatre Grand Séminaristes qui reçoivent chacun 50% de commission pour faire la campagne annuelle de souscription. Ils pourraient aussi diviser les provinces de la Saskatchewan et du Manitoba en plusieurs "territoires" comme le font toutes les grandes compagnies d'affaires modernes et prospères. Ainsi, avec plus de vendeurs qui auraient moins grand à parcourir, "La Liberté et le Patriote" en arriverait à avoir sans doute plus d'abonnés.

FRONTIERES

Directeur: **Laurent Roy**
 Ass. directeur: **Victor Muller**
 Rédacteur en chef: **Raymond Hébert**
 Rédacteurs: **Mlle Pauline Guénette**
MM. Michel-Claude Lavoie
Armand Boisjoli
Denis Druwé
Marc Chartier

Maquettiste: **Edmond Ruest**
 Trésorier: **Gilbert Sabourin**
 Secrétaire: **Mlle Patricia Pelland**
 Caricaturiste: **Roger Léveillé**
 Dessinateur: **Bernard Mulaire**
 Dactylographes: **Milles Agathe Barnabé**
Alice Gevaert
Paulette Mulaire

Imprimerie: **Denis Fontaine**
Jean LaRivière
 Auteurs: **R. P. André Surprenant, S.J.**
R. P. Pierre Leduc, S.J.

Organe officiel de l'Association des Etudiants
 du Collège de Saint-Boniface.
 Imprimé par les étudiants

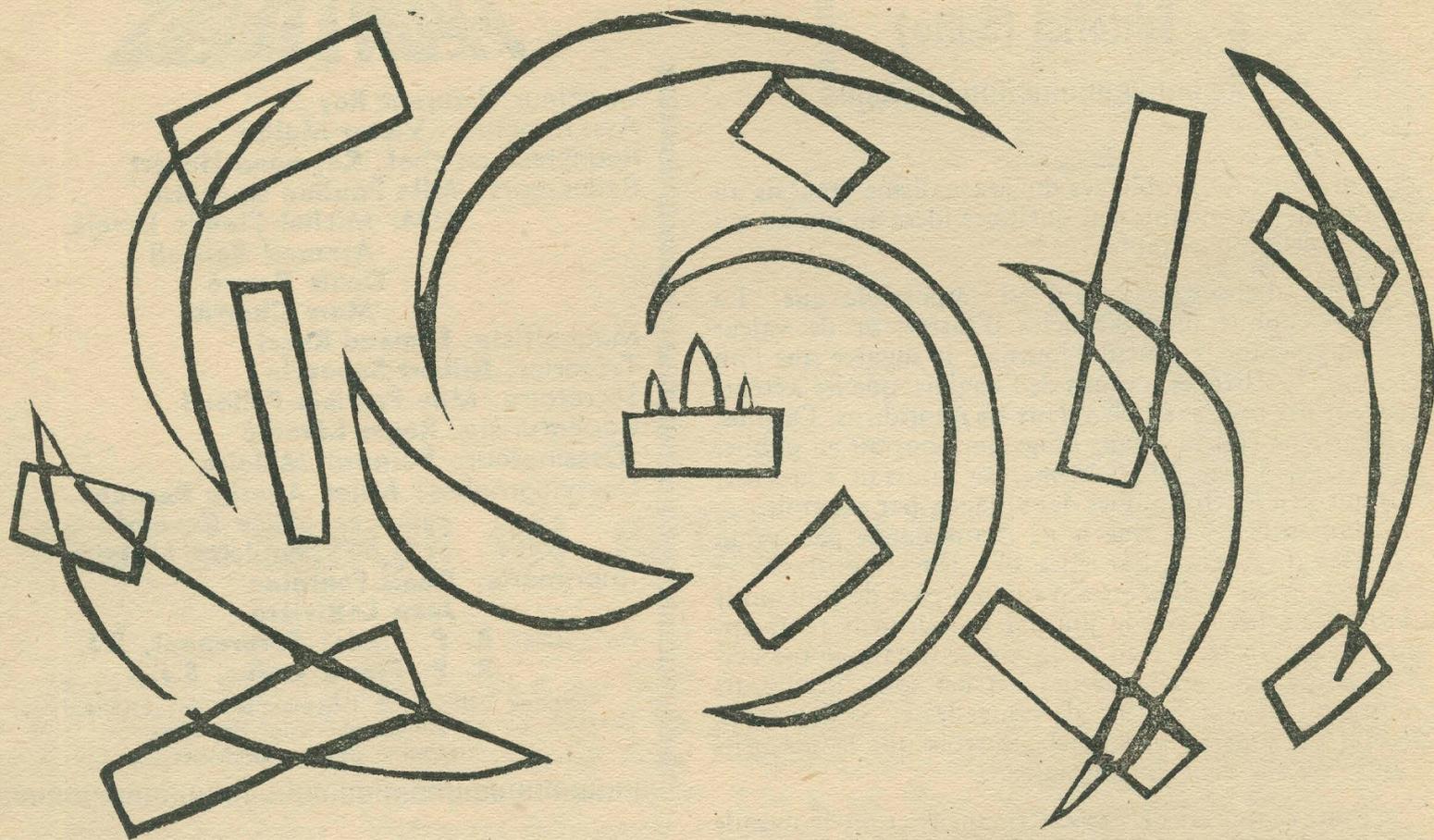
Mais de fait, on doit toujours en revenir au contenu du journal. N'importe quelle entreprise commerciale ne réussirait pas avec un produit qui n'a pas de valeur ou dont la valeur n'est pas reconnue. Puisque la Direction de "La Liberté et le Patriote" a reconnu que des changements étaient urgents et puisqu'elle sait que ça ne coûte pas plus cher de publier des articles plus intéressants, elle devra continuer dans la ligne qu'elle suit depuis le début de cette année.

Car il y a eu un progrès depuis le début de l'année et les articles sont meilleurs. Mais c'est à espérer que ce progrès ne soit que le début d'une résurrection. Il faut que le journal en vienne à s'acquitter avec plus de grandeur de sa tâche qui est, n'oublions-le jamais, de préserver la langue et la foi des Canadiens français de l'Ouest.

*"Si nous voulons du français, c'est à
 nous d'en mettre."*

(Mgr Béliveau)

Les Jeunes Franco-Manitobains



LES ORGANISATIONS COLLÉGIALES

par Donald Gilmore

Réunion ici, réunion là, on te demande ce soir, on te demande demain; c'est là la vie d'un collégien profondément engagé dans ce qu'on appelle les activités parascolaires. Les parascos ont comme premier but de compléter, de parachever la formation de l'étudiant. Mais son rôle est censé être moindre que celui des études scolaires. Ce sont celles-ci en effet qui doivent occuper, en plus grande partie, le temps et l'intérêt du collégien. Or, ceci n'est pas toujours le cas. L'étudiant peut se voir pris par deux ou trois organisations qui le préoccupent constamment et, en conséquence, les études sont laissées de côté. A cet effet, quelques élèves du Collège ébauchent une nouvelle théorie d'éducation où les matières "parascolaires" tiennent lieu et place des matières "colaires" (comme c'est déjà un fait pour certains), les scolaires ne sont que des à-côtés, en somme

des passe-temps. Belle théorie!

Les activités parascolaires majeures sont les diverses organisations. Peut-être serait-il bien de les étudier d'un peu plus près et de voir leur rôle et leur nécessité.

L'organisation des organisations, celle qui est à la tête de tout le système, c'est l'A.E.C.S.B., l'Association des Etudiants du Collège de Saint-Boniface. Comme toute association d'étudiants, son rôle est de représenter les étudiants à l'intérieur et à l'extérieur du collège. Voici son but précis tel qu'il est stipulé par sa constitution: "Le but de l'A.E.C.S.B. sera de promouvoir l'intérêt général des étudiants du Collège de Saint-Boniface, en encourageant les diverses activités des étudiants et en s'intéressant à la vie des élèves comme groupe." L'organisation est évidemment indispensable puisqu'elle

est maîtresse, c'est-à-dire qu'elle met de l'ordre dans toutes ces activités parascolaires, et demandez aux autorités si l'on a besoin d'ordre! . . .

En tête des organisations religieuses, nous avons la Congrégation. La Congrégation se propose de former des chrétiens convaincus, des Commandos pour l'Eglise. Ce but, elle prétend l'atteindre par la sanctification personnelle et par l'apostolat. La Congrégation fait preuve d'un grand travail. A l'intérieur même du groupe, elle tient discussions et conférences qui animent chez les membres une ardeur vraiment chrétienne. A l'extérieur, elle rayonne surtout par les commentaires et les lectures liturgiques à la messe. L'organisation s'occupe aussi de former les plus jeunes par un groupe appelé "cadets de la route". Vraiment l'oeuvre de la Congrégation Mariale est immense. Nul doute qu'elle a une grande importance ici au collège.

Le problème du choix d'une vocation sera toujours important parmi les étudiants. A leur secours vient le comité d'Orientation. Son but est de donner le plus d'information possible sur les diverses carrières. Le Comité organise des conférences périodiques; il réunit une documentation intéressante contenant maintenant plus de 300 fiches de références; il fait passer aux élèves, par l'intermédiaire du Père Ducharme, des tests de quotient intellectuel et d'aptitude. Le Comité d'Orientation est actuellement dans sa première année et déjà ses fruits se font fortement sentir. Bien plus, il n'a qu'un an d'existence et déjà on ne peut s'en passer.

Le J.F.M. est la seule organisation proprement sociale. Son but est la formation chez ses membres et dans le Collège en général, d'un esprit vraiment patriotique. Elle veut développer cette fierté de la culture française. Son rôle est donc important puisque le Collège de Saint-Boniface demeure la seule institution strictement française au Manitoba. La J.F.M. a donc un but très noble.

Les autres organisations ont toutes leur rôle et leur nécessité au Collège. "Frontières", le journal des étu-

diants, centralise les idées des collégiens; il est le moyen d'expression de ces idées. Il est en quelque sorte le fruit de leur travail. L'A.A.C.S.B. est indispensable à la récréation pour organiser les jeux et les sports. La J.E.C., mouvement qui a sûrement un rôle primordial dans la formation religieuse de l'étudiant, veut rendre le Christ présent au milieu collégial. Le Ciné-Club, à un niveau plus culturel, veut initier les collégiens au septième art, le cinéma. Comment s'en passer? L'initiation de l'étudiant à l'économie est assurément un but à louer. C'est ce que se propose la Caisse des Collégiens, une organisation qui ne cesse de grandir. Enfin il y a la Service Missionnaire des Jeunes qui développe l'esprit apostolique. Il faut dire cependant que le mouvement manque un peu de vigueur et semble perdre un peu d'intérêt.

Toutes ces organisations entrent dans les activités parascolaires. Chacune a son rôle précis à jouer dans la formation de l'étudiant, chacune y est nécessaire. Le véritable problème n'est donc pas qu'il y a trop d'organisations, mais qu'il n'y a pas assez d'élèves pour les faire fonctionner. Au cours universitaire, il n'y a que 87 étudiants proprement Collégiens. Ce petit nombre doit faire fonctionner toutes ces organisations, en même temps que ses études. En outre, il y a les sports, les jeux, les passe-temps personnels, le théâtre, la peinture et une dizaine d'autres activités. Et ici on ne tient pas compte de ceux qui n'appartiennent à aucune organisation. Il arrive donc que ce sont les mêmes qui s'occupent de tout et ceux-là ne peuvent joindre les deux bouts. La solution au problème? Les autorités l'étudient et continueront de l'étudier cet été. Faut-il laisser tomber une ou deux organisations? Une bonne solution serait évidemment plus d'élèves. Mais où les prendre? Il semble que les Canadiens français du Manitoba ne s'intéressent pas assez au Collège. Le "high school" l'a remplacé. Ce n'est qu'une illusion.

L'on voit donc que le problème des organisations a des sources profondes même hors du milieu collégial. C'est à nous d'y voir.

Le Collège, centre culturel de St-Boniface

par Raymond Hébert

Depuis longtemps, l'influence du Collège dans le domaine de la culture à St-Boniface va croissant. En effet, les gens de St-Boniface et des alentours y viennent en plus grand nombre que jamais à un nombre toujours grandissant de films, de pièces de théâtre, de conférences, et même de cours. J'aimerais ici souligner seulement quelques-unes de ces activités. Par souci de clarté, j'ai divisé (de façon très arbitraire) ces activités sous deux chefs: 1) Activités proprement culturelles, telles que films, pièces, etc.; 2) Activités plutôt académiques, c'est-à-dire cours, conférences, etc.

D'abord, prenons les activités proprement culturelles.

Evidemment, une des activités les plus importantes dans ce domaine, c'est notre Ciné-Club, auquel le "grand public" est invité, et a toujours été invité. C'est le seul organisme qui présente des films à St-Boniface, et ce sont des films du calibre de ceux que nous offrent la Winnipeg Film Society et le PACE. Les discussions (avec café chaud) après le film, sont plus stimulantes cette année qu'elles ne l'ont jamais été. Les films? Par les années passées, on a présenté "Quand passent les cygones", "Celui qui doit mourir", "Les nuits de Cabiria", etc. Cette année, on a présenté, entre autres films, "The Defiant Ones", "The Golden Age of Comedy", et le meilleur de tous, "Pather Panchali", un film indien fascinant.

Ensuite, dans le domaine du théâtre: ici aussi, il y a toujours quelque chose que notre directeur de

théâtre mijote: si ce n'est pas une soirée familiale, c'est la pièce annuelle ou c'est une séance de classe que l'on prépare à coups de marteau et de volonté . . . Seulement cette année, on a présenté au public: 1) Une "Soirée des philosophes": des morceaux de musique, un essai, et une pièce de Molière ("Le mariage forcé"). 2) La troupe unique dont les exploits sont devenus légendaires: je veux dire, évidemment, les "Feux Roulants", qui pendant les

l'absurde?

Je pourrais allonger cette liste pour inclure le film classique de Dreyer, "Jeanne au bûcher", que l'Alliance française présenta au public au premier semestre; un concert des Jeunesses Musicales, l'Orchestre de Paul Kuentz, à la fin de février; ainsi que le concert de Lise Nadeau, auquel étaient invités les étudiants d'écoles environnantes; et deux soirées familiales auxquelles on pouvait assister en se faufilant

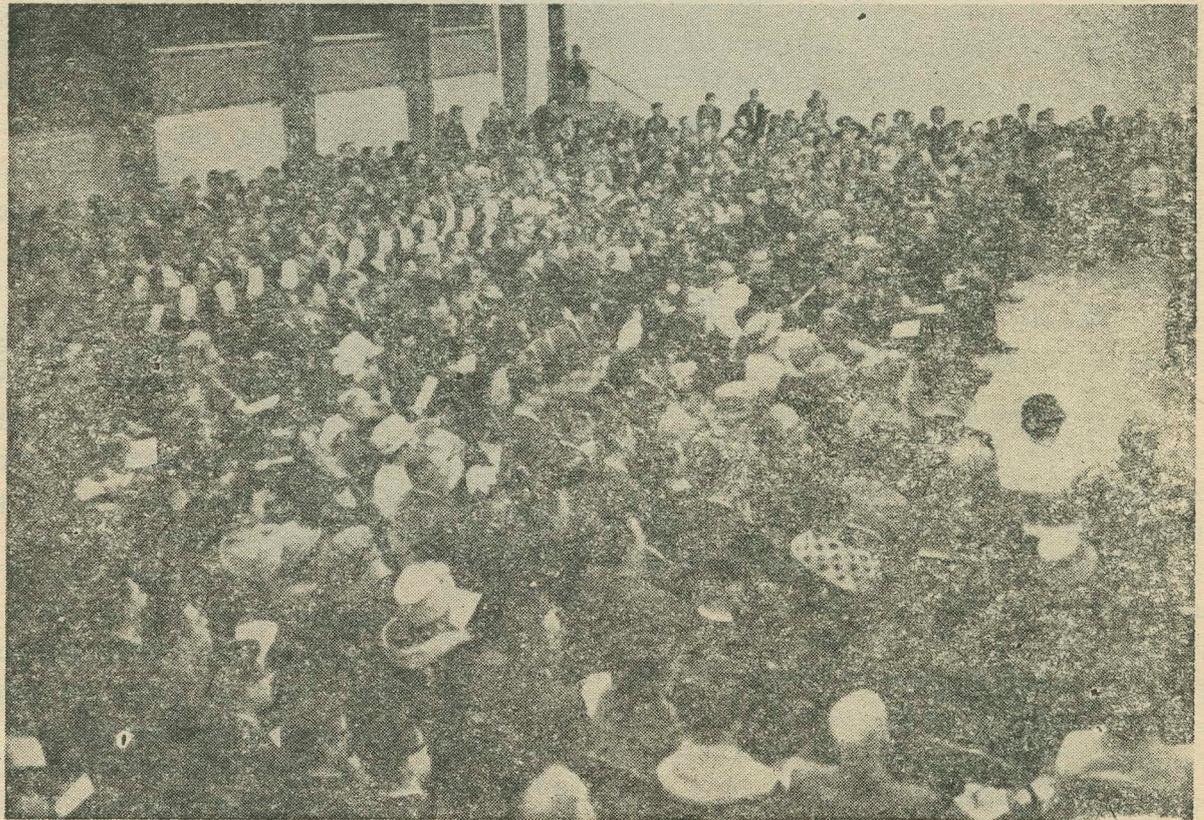


PHOTO TURENNE

Les foules nombreuses, comme celle-ci qui assista à un concert des Jeunesses Musicales dernièrement, accourent de plus en plus souvent au collège.

vacances de Noël, montèrent une soirée de divertissements (monologue, sketch, chants, une pièce (Molière: "Le médecin volant"), etc. 3) Quelques soirées de classes individuelles, que l'on aura l'occasion de voir d'ici la fin de l'année. On se souvient que l'an passé les collégiens avaient monté la pièce célèbre de Jan de Hartog, "Maître après Dieu". A quand le théâtre de

entre les collégiens et . . . (du moins, à la seconde) leurs blondes . . . mais l'espace me limite.

Abordons maintenant la seconde série, c'est-à-dire les Activités académiques.

Le plus grand événement, cette année, dans ce domaine, ce fut sans doute la visite au Collège du P. Barjon, s.j., rédacteur à la revue

"Etudes" et confrère de St-Exupéry, qui nous parla précisément de St-Ex. lui-même. Conférence éblouissante, qui nous en apprend beaucoup sur cet auteur tellement en vogue, et peut-être autant sur la sensibilité, l'érudition et l'extrême *humanité* du P. Barjon lui-même. La salle, on s'en doute, était comble. On se souvient aussi, sans doute, des cinq cours sur l'Art que Mme Giordani donna de façon brillante en avril dernier. Entre parenthèses, je me dois de souligner ici tout le travail que M. et Mme Giordani ont accompli, et accomplissent toujours pour ce Collège, en nous présentant de nombreux volumes et quelques conférenciers d'envergure, dont, tout récemment, M. Jacques de Bourbon-Busset.

Enfin, j'aimerais mentionner dans cette section, les cours d'été, que le Collège présente en nombre de plus en plus grand. On se rappelle, il y a deux ans, les cinq cours de psychologie expérimentale donnés par le Rév. P. Raymond, s.j. Environ 200 à 300 personnes assistèrent à ces cours dont le sujet s'avéra tout à fait . . . passionnant.

Au cours de ce même été, aussi, nous avons entendu, au gymnase, les Disciples de Massenet . . . Mais revenons aux événements courants, qui, après tout, nous intéressent le plus. Cet été, la faculté du Collège, avec encore de nouveaux professeurs, entreprendra une troisième saison avec, j'en suis sûr, une série de cours comme on en n'a jamais vu auparavant . . . Il va sans dire que tous y sont invités . . . Espérons qu'on présentera cette année, une série de cours du soir, sur un sujet spécifique, par exemple, un auteur, ou des conférences sur la musique, ou la chanson, ou je ne sais quoi . . . Ce sont là le genre de cours qui sont le plus appréciés de tous, je crois, comme le témoigne abondamment le succès immense des cours de psychologie expérimentale . . .

On trouvera aussi, au Collège, une excellente bibliothèque, j'oserais même dire la meilleure bibliothèque française au Manitoba. Tous peuvent s'y abonner. Sous la direction du P. Lalonde, la section de philosophie, en particulier, et la section des Beaux-Arts, s'élargissent régulièrement, au rythme d'une cinquantaine de volumes par mois (la

section "Romans" occupe actuellement 1/5 à 1/4 de l'espace total de la bibliothèque . . .). Une section de revues courantes met la dernière "touche" à cette bibliothèque aguichante . . .

Enfin, on pourrait souligner maints autres événements et attractions qui ont lieu au Collège, par exemple: les réunions de l'Association des Anciens (où on a discuté, jusqu'ici, du problème franco-manitobain en général, de "La Liberté" et de notre Association d'Education); je pourrais mentionner nos deux festivals d'hiver (qu'on ne pourrait pas classer comme 'activités culturelles', mais qui, tout de même, sont un "moyen" divertissement; et aussi il y a notre journal étudiant lui-même, "Frontières", dont l'influence va toujours grandissant, et qui présente des commentaires parfois assez secs sur des événements d'importance dans notre milieu, ainsi que des articles sur des sujets artistiques, philosophiques, politiques ou autres . . . Oui, on peut l'affirmer sans ambages: "Le Collège . . . Centre culturel de St-Boniface"!

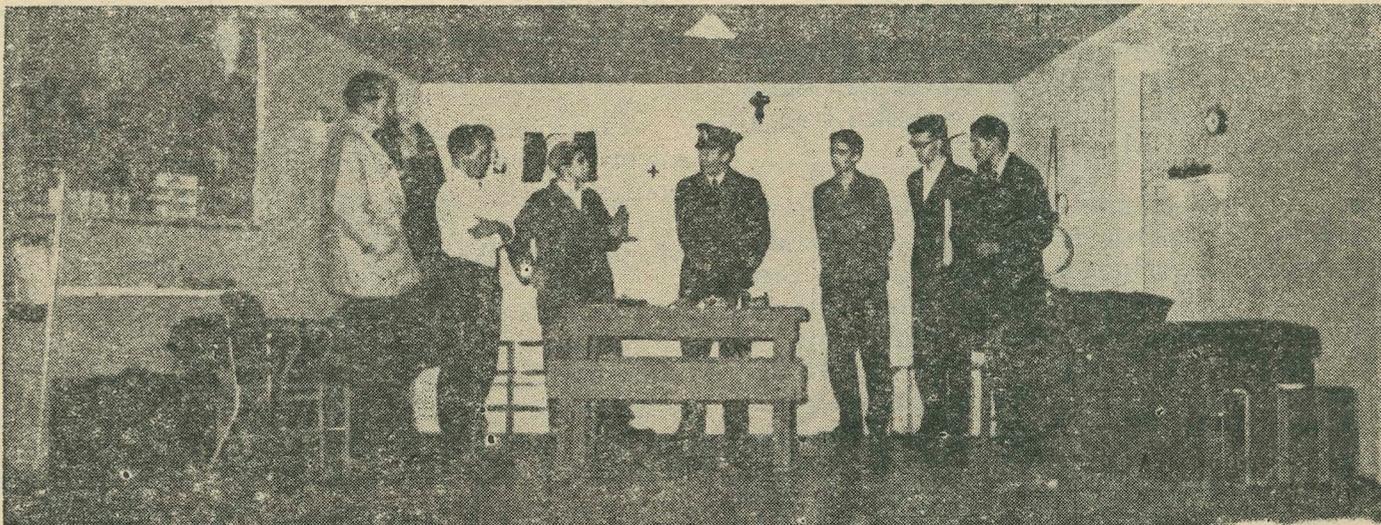


PHOTO TURENNE

"Maître Après Dieu" — le plus grand succès théâtral remporté par les Collégiens, ces dernières années!

Comme la plupart d'entre nous seront un jour membres de l'Association des Anciens du Collège de Saint-Boniface, il est normal que nous nous y intéressions. D'ailleurs, le thème de ce numéro du journal s'y prête.

L'Association des Anciens fut fondée en 1910. Tous ceux qui ont étudié au Collège en font partie mais seulement ceux qui ont payé la cotisation annuelle en sont les membres réguliers.

Cette Association poursuit un triple but, clairement énoncé dans sa constitution:

- 1—Entretenir les liens d'amitié et d'entraide qui doivent unir les Anciens du Collège;
- 2—Stimuler et organiser l'aide que les Anciens

plus détaillée. Elle offre de multiples avantages.

Tout d'abord, elle fournit à plusieurs Anciens un endroit de rencontre, d'échanges et de communications. Elle permet le renouvellement de contacts avec des confrères et des membres du personnel de l'Alma Mater.

Ensuite l'Association des Anciens est souvent le nid où sont nées des idées nouvelles, sources de réalisations précises. Par exemple: le gymnase.

De plus, ses membres étudient assez fréquemment des problèmes qui nous touchent de près. Je pense aux questions économiques, au problème scolaire. Il peut résulter de cela une vue plus claire de la situation chez l'individu et donc une action plus efficace. En outre, elle permet aux membres de s'instruire des problèmes du Collège et d'y apporter une aide, parfois indirecte mais

L'ASSOCIATION DES ANCIENS

par Paul-Emile Leblanc

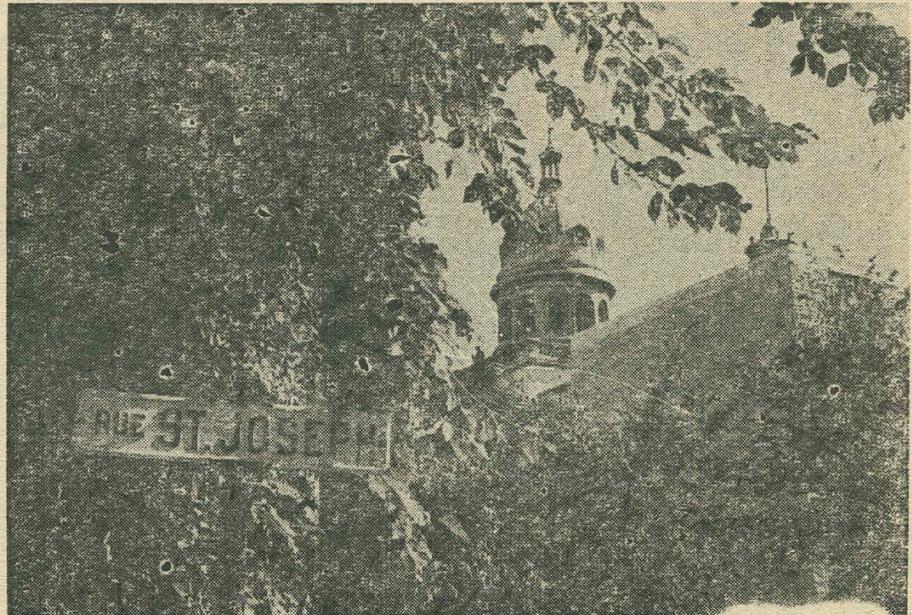


PHOTO TURENNE

doivent apporter à leur Alma Mater;

- 3—Encourager des Anciens à continuer leur développement intellectuel et leur aider à devenir des citoyens plus efficaces au service de l'Eglise, de la patrie et du groupe canadien-français spécialement au Manitoba.

Si l'on considère le fait que tous ceux qui ont étudié au Collège font partie de l'Association, l'on doit estimer leur nombre à quelque 6,000 personnes, y compris les élèves de l'ancien cours de commerce. Ceux qui ont obtenu leur baccalauréat ès arts ou ont terminé au moins leur humanités sont environ 1,050. De ce dernier chiffre, il faut en enlever 160, qui sont décédés, 200 qui habitent dans l'Est, 70 aux Etats-Unis et une cinquantaine dans l'Ouest. C'est donc dire qu'actuellement au Manitoba nous trouvons approximativement 570 Anciens, bacheliers de l'Université de Manitoba ou ayant fait les Humanités.

Considérons maintenant cette Association de façon

authentique et précieuse. Par exemple, nos avocats qui ont maintes fois donné des consultations utiles et gratuites à l'Association par la rédaction et la présentation de mémoires, etc.

Finalement, des délibérations qui se déroulent en assemblée peuvent résulter des efforts très concrets et pratiques, tels que l'incorporation et la prise en mains de l'Oeuvre des Bourses et l'affiliation à l'Association Mondiale des Anciens Elèves des Jésuites.

Cependant il y a toujours de multiples dangers. Le premier étant comme de raison la possibilité d'une administration inefficace. Ce danger est présent dans toute Association. La menace la plus sérieuse est sans conteste un désintéressement prononcé de la part des membres. Si l'on veut se plaindre de l'administration, il faut remonter à la source et blâmer les Anciens eux-mêmes de leur manque d'intérêt.

Dans le cas actuel, ce sont les 570 Anciens au Manitoba qu'il faut regarder. En effet, on peut diffi-

L'ASSOCIATION DES ANCIENS

Il n'est pas étonnant de trouver normal le fait que seulement 60 individus sur 570 sont assez intéressés pour devenir membres. Il y a, je le sais, une foule de circonstances atténuantes: la distance, la possibilité d'être bon ancien sans être membre de son Association, le surcroît de travail, la qualité de la nourriture et des breuvages servis aux réunions mensuelles, le sentiment de contrôle par une clique, etc. . . .

Je crois que, malgré tout, il devrait y avoir un nombre plus considérable de membres. Je suis sûr aussi qu'on a beaucoup réfléchi à cette question, qu'on a brassé beaucoup d'idées et de plans. Mais rappelons-nous que la relation entre une solide association et le nombre de membres est très forte. Il est triste de voir une association, excellente en soi, donner une demi-mesure à cause de la pénurie de membres actifs et intéressés. De tout cela l'on peut tirer trois conclusions nettes:

- 1—L'Association des Anciens est en soi un excellent mouvement que nous devrions tous encourager après notre Collège.
- 2—La pénurie de membres compromet sérieusement l'efficacité, les avantages de l'Association.
- 3—Il serait donc urgent que, d'une part, l'administration essaye de rayer les déficiences et les points moins intéressants de l'Association et que, d'autre part, les autres se donnent la main et se décident à agir de façon positive. Il serait temps qu'ils cessent, selon les paroles d'un certain J.F.K. et d'un aumônier célèbre, de penser à ce que l'Association peut leur apporter mais plutôt qu'ils pensent à ce qu'ils peuvent apporter à leur Association.

Tout cela est assez théorique, je le sais; la pratique s'avère plus difficile. J'espère toutefois que le dévouement et l'ingéniosité de nos Anciens en viendront à bout. De toute façon, il faudrait que nous, Collégiens, soyons déjà décidés à devenir un jour membres actifs de l'Association. Nous ne nous contenterons pas d'en faire partie.

L'IMPRIMERIE LABELLE

offre gratis avec toute commande
de faire-part de mariage
UNE REDUCTION APPRECIABLE
SUR L'ACHAT DE FLEURS

162, ave. Provencher

St-Boniface

CH 7-1843



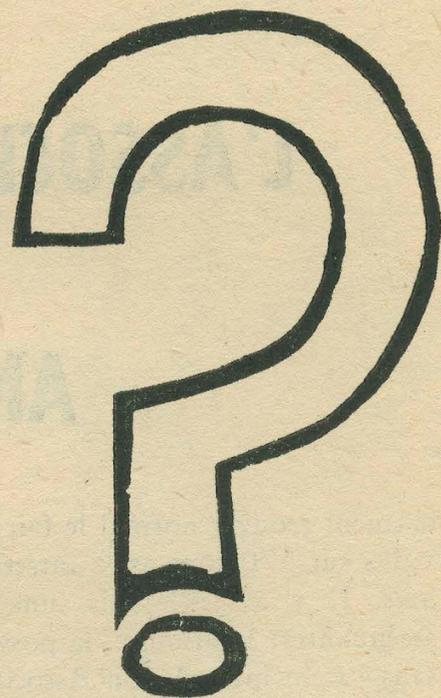
... La culture témoigne de l'homme
La langue témoigne de la culture ...

CKSB

1050 à votre cadran.

Saint-Boniface

LE PREMIER POSTE DE LANGUE
FRANCAISE DANS L'OUEST CANADIEN.



FAUT-IL LANCER UN AUTRE S.O.S.

Dans "La Liberté et le Patriote" du 8 mai 1940, le R. P. Alfred Bernier, S.J., publiait un vibrant éditorial intitulé "Au Secours!". "Le Collège de Saint-Boniface, écrivait-il, lance au public un pressant appel pour assurer sa survivance". S'adressant spécialement à la population française du Manitoba, le Collège lui dit: "Voulez-vous que je continue à vivre et à travailler pour vous et vos enfants, — ou allez-vous me laisser mourir?" — Et le Père terminait ainsi: "S.O.S.". Cela veut dire "Save our ship" et cela peut aussi vouloir dire "Save our soul"! Le S.O.S. que nous lançons est vrai dans les deux sens: "Sauvez notre navire! le navire qui porte la destinée de notre nationalité française au Manitoba; sauvez notre âme! l'âme de la race française". 22 ans plus tard, je me demande sérieusement s'il ne faut pas reprendre ce cri de feu le Père Bernier . . .

Quand on pense que dans tout le Canada, les collèges refusent des candidats, et qu'ici nous avons grand-peine à emplir deux classes d'Eléments latins, il est décidément grand temps de se poser des questions sérieuses.

Nous sommes 70,000 Canadiens français au Manitoba. Et ces 70,000 ne peuvent fournir qu'une trentaine d'élèves par année (32 inscriptions au Collège, en septembre 1962)? Ajouter à cela 36 étudiants du Petit Séminaire (qui viennent suivre les cours au Collège). Il y a sûrement une lacune quelque part. Le Collège semble pourtant se tenir à la page: il cherche à grandir (n'a-t-il pas construit deux ailes, ces dernières années?), à s'améliorer; il repense constamment ses programmes, ses horaires, sa discipline. Et son personnel est à la hauteur de la situation.

Par ailleurs, c'est la présence du Collège au sein de la communauté canadienne-française qui ne semble pas reconnue. Est-il possible qu'après 100 ans d'existence, le Collège soit encore obligé, à chaque année, de faire le tour de chacune des paroisses, et d'aller chercher presque chacun des élèves? Et souvent même, il faut discuter longuement pour convaincre les gens. Comment se fait-il que le mouvement ne soit pas inverse? que l'on ne vienne pas spontanément au Collège?

Mais que l'on ouvre les yeux! Que l'on se rende compte de cette course à l'éducation qui parcourt le monde, le pays, et même la province! L'Université de Manitoba grandit sans arrêt. United College, Brandon, St. John's, St. Paul's: autant d'institutions qui deviennent plus qu'imposantes. Et quelle est notre place, à nous, là-dedans?

Ou alors, c'est la formule du cours classique que nos gens boudent; l'enseignement à base d'Humanités serait-il désuet, au coeur de notre civilisation technique? Pas d'après les grands penseurs de l'éducation, en tout cas. Que l'on se souvienne de la conférence magistrale de M. Jean Lacroix, philosophe français, aux dernières Semaines Sociales du Canada (diffusée sur les ondes de CKSB, au début de septembre). On ne peut désirer une démonstration plus solide de la valeur du cours d'Humanités. Sans doute, faut-il adapter la formule; c'est ce qui a fait introduire au Collège le régime des options, en Philosophie, régime déjà bon et qui s'améliore avec les années. Sans doute, faut-il se tenir au courant de l'évolution de l'enseignement: nombre de Pères du Collège

ont assisté durant l'été, à des congrès sur ce sujet ou ont suivi des cours à Ottawa, Hamilton, Montréal, Québec, Chicago, etc., précisément pour se mettre au pas.

Il y a une conclusion qui s'impose: nos gens, dans l'ensemble, ne semblent pas reconnaître la nécessité d'une éducation supérieure, d'une formation de choix, donnée à la lumière des grands principes qui gouvernent la pensée chrétienne et la culture occidentale; donnée de plus, dans un milieu pleinement français. Pourquoi? Ce n'est pas facile à dire. Parce qu'on pense trop à l'avenir immédiat, au "pratique"? . . . Parce qu'on ne croirait pas assez au français? . . .

Le Collège de St-Boniface est unique, au Manitoba.

La galerie des Anciens du Collège n'est-elle pas assez éloquente? Regardez la carte du Manitoba (et du Canada) et voyez leur présence, partout agissante. Le témoignage de nos finissants n'est pas moins fort. Et enfin, il fallait assister à la rentrée scolaire, surtout à celle des plus grands. Les vacances ont continué de mûrir ces étudiants (la grande majorité gagne tout son cours, durant ces mois d'été). Ils nous reviennent, prennent leur année en mains, avec un sens déjà imposant de leurs responsabilités d'étudiants. Ils élaborent des plans, des organisations, pour créer, tous ensemble, une authentique communauté collégiale.

Mais, en dépit de tous ces témoignages, le nombre de nos élèves n'augmente guère d'année en année. C'est bien plutôt le contraire.

Toutefois, un mouvement semble se dessiner. La création d'un Bureau des Gouverneurs ou Conseil d'Administration du Collège de St-Boniface en est le signe. Mais l'exemple de cette élite qui veut collaborer et faire sienne l'oeuvre du Collège, cet exemple sera-t-il répété à des milliers d'exemplaires dans tout le Manitoba français?

Evidemment, il ya de bonnes écoles secondaires publiques, des instituts collégiaux dans la province. Mais ces instituts ne rendent pas le Collège caduc. Le cours, ici, est différent, la formation également, et le français y est roi plus que partout.

Dans une certaine mesure, il faut donc reprendre le S.O.S. que lançait le Père Bernier. Et il faut qu'il soit entendu, car dans 20 ans d'ici, pourrons-nous encore lancer un autre appel?

*Pierre LEDUC, S.J.,
professeur au Collège.*

St-Boniface, le 21 sept. 1962 La Liberté et le Patriote

PAUL ET ROGER **Barber Shop**

Porte voisine de d'Eschambault

138, ave. Provencher

St-Boniface

Pharmacie Paquin

A. E. PAQUIN

pharmacien

157, ave. Provencher

St-Boniface

Tél. CH 7-3863

VOTRE EQUIPEMENT COMPLET DE

HOCKEY

à escomptes très spéciaux

Magasin de chaussures GUAY

ST-BONIFACE, MAN.

CE 3-1119

Avec les hommages

de

La Clinique St-Boniface

Téléphones: Résidence CH 7-1205
Bureau CH 7-1760
CH 7-1351

M. E. SABOURIN

INSURANCE — TRAVEL ALL LINES
RAIL — PLANE — STEAMSHIPS

Billets: Chemins de fer - Avions - Paquebots

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY ET BETOURNAY

Avocats-Notaires

356, rue Main 700, Great Western Bldg.
WH 2-0038

LIBRAIRIE FIDES

133, ave. Provencher St-Boniface

Tél. CH 7-1782

E.-J. GABOURY ET ASSOCIÉS

ARCHITECTES INGENIEURS

8 - 431 rue Main Winnipeg 2

Tél. WH 3-1595



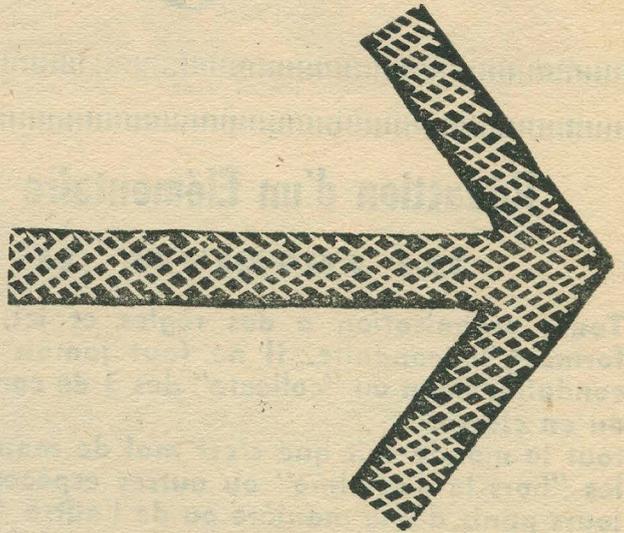
Gros plan sur ... MGR PROVENCHER

Monseigneur Provencher est le seizième d'une famille de vingt-deux enfants. En 1818 lui fut confiée la mission de la Rivière Rouge. Là, personne ne saurait lui disputer le titre de premier éducateur de l'Ouest. "On pourrait dire que le Collège de Saint-Boniface s'est ouvert à la Rivière Rouge dès l'arrivée de Mgr Provencher, puisque ce digne prélat faisait lui-même la classe dans son évêché" (Journal "Le Manitoba").

C'était un homme bien charpenté, figure ouverte et agréable. En lui, on découvre les qualités d'un parfait missionnaire: il n'avait pas peur d'abattre de la besogne; le zèle apostolique le dévorait. Il s'est engagé dans sa mission de la Rivière Rouge à une vie de labeurs et de luttes qui ne lui laissèrent pas de repos. Il acceptait généreusement pauvreté, incommodités et sacrifices.

Et surtout, il n'y avait pas de chômage dans son beau métier de missionnaire!

LE SERVICE D'ORIENTATION



par Guy Chabbert

Au début de l'année scolaire l'A.E.C.S.B. fonda le Service d'Orientation. Ce service a pour but de donner aux élèves les informations nécessaires sur les carrières possibles.

Un comité de six membres, nommés par le président, voit à ce que l'information soit mise à la disposition des élèves.

Le premier souci du comité: organiser une bibliothèque. On y voit les annuaires d'une dizaine d'universités canadiennes et environ cent publications de différentes compagnies ou collègues professionnels.

Quelques volumes sont maintenant à la bibliothèque. Une commande a été envoyée et nous espérons recevoir d'autres livres sous peu.

Un fichier fournit des références bibliographiques sur diverses carrières.

Nous espérons qu'avec le temps, nous aurons de plus nombreux renseignements et que la bibliothèque se complètera.

En deuxième lieu, le Comité nous permet de rencontrer un homme d'expérience personnelle dans telle ou telle profession. Ainsi nous voyons la carrière sous son aspect bien pratique, bien concret. Avec l'aide du Père Ducharme, le Comité prépare d'avance différentes questions laissant entrevoir tous ces aspects.

Cette formule de questions préparées fonctionne à merveille. De plus, un groupe d'élèves plus intéressés à la profession dont ils s'agit prennent le goût avec l'invité, après la conférence, et peuvent ainsi poser des questions plus personnelles.

Au premier semestre nous avons eu six conférences.

M. Stanners a ouvert la série en venant nous entretenir sur l'optométrie.

A la fin d'octobre la conférence portait sur une

carrière très populaire: le droit. M. Louis Deniset sut nous donner tous les aspects de cette profession.

M. Maurice Ayotte, agent d'assurances, nous affirme qu'une bonne orientation est la chose la plus utile pour l'avenir. Il nous explique ensuite en quoi consiste son travail.

La conférence suivante nous amenait le Docteur Fergusson, chiropraticien, qui nous parla en anglais. Même s'il a fallu changer de langue, de nombreuses questions ont été posées.

La conférence sur les Relations Publiques par M. Gilles Bouchard, nous montra l'importance de l'aspect humain dans toutes les carrières.

La dernière et non la moindre fut la conférence sur la médecine. M. le Docteur Clément Lavoie nous décrivit non seulement les aspects intéressants de cette carrière, mais aussi les moins intéressants.

Les six conférences ont été très appréciées.

De plus, le Père Ducharme fait passer des tests de quotient intellectuel, d'aptitude et de caractère pour préciser l'orientation.

Ajoutons qu'un fichier d'emplois d'été est maintenant en marche. Ces fiches donnent des renseignements sur les emplois offerts aux étudiants. Les suggestions viennent surtout des expériences antérieures des élèves. La collaboration de tous est nécessaire.

Nous essayerons au deuxième semestre d'avoir quatre conférences (probablement sur l'architecture, la pharmacie, les sciences sociales et la bibliéconomie).

L'an prochain nous espérons que les monographies se multiplieront et que les conférences porteront sur des carrières nouvelles.

Enfin nous espérons que ce Service d'Orientation sera profitable à tous.

Page des Jeunes

Rédaction d'un Élémentaire en retenue ...

MA CONDUITE AU COLLÈGE

Toute organisation a des règles et ici, au Collège, ces règles forment la conduite. Il ne faut jamais manquer aux règles de conduite, sinon on "collecte" des 3 de conduite générale, à l'étude ou en classe.

tout le monde sait que c'est mal de manquer de conduite et que les "hors-la-discipline" ou autres espèces de "gamins" sont toujours punis d'une manière ou de l'autre (d'où vient, par exemple, cette composition). Mais c'est si tentant de courir dans les rangs ou de parler à l'étude ou de lire pendant la classe, qu'il y a presque toujours des places réservées dans la salle de retenue ou des trois sur les notes de la semaine.

Oh! un élève qui manque de conduite n'est pas nécessairement un révolté, un corrompu, ou un "dur à cuire", mais cet élève est toujours poussé à faire encore pire la prochaine fois, ce qui aboutit à ce que l'élève en question finit par se ficher des règles comme de "l'an quarante". Ceci ne doit surtout pas arriver. C'est pourquoi les punitions se justifient, et qu'après y avoir pensé on peut en conclure que le Préfet n'est pas un "mauvais gars" du tout.

Au début, on est prêt à tout: scandale, révolte, insultes et le reste, mais un peu de bon sens nous dit que notre petite fierté de "caïd" ne peut mettre la terre à feu et à sang. On en vient à penser que le manque de conduite est enfantin et que, rendu au cours de grammaire ou secondaire, un garçon laisse derrière lui ses caprices et emploie son temps, non à faire des mauvais coups, mais à persévérer dans ses études. D'ailleurs, la conduite d'un garçon n'est-elle pas un miroir de ses pensées? Alors, montrons-nous dignes du titre de collégiens, amis des directeurs et des surveillants, en obéissant aux règles.

LA RELEVE

par Bernard Monnin

Depuis plusieurs années, les élèves du cours Universitaire avaient nombre d'organisations pour faire ressortir leurs talents. Mais il n'y avait aucun mouvement parascolaire pour intéresser et pour faire fructifier les jeunes talents du cours secondaire. Le besoin imminent d'introduire dans les murs du Collège quelque ressource pour animer les plus jeunes se faisait sentir. C'est alors que nous arrive la Relève.

Mais la Relève au Collège ne doit pas être seulement un mouvement ni un groupe d'élèves, mais elle doit être un esprit qui pénètre l'âme de tous les jeunes collégiens, et qui leur donne la fierté et le courage de parler leur langue maternelle: le français. C'est bien là le but de la Relève, et c'est pourquoi elle organise des concours de bonnes expressions et des concours oratoires. Nous devons sauvegarder le français; il semblerait, en effet, que tous ont tendance à penser, à parler et à agir en anglais.

Soyons Canadiens, mais Canadiens français. La beauté de la langue française doit nous encourager à la parler.